



ÉLECTION DE 2021 PRIORITÉS POLITIQUES
POUR LE NOUVEAU-BRUNSWICK

Compétitivité et d'équité



Exposé de politique pour l'élection de 2021

Compétitivité et équité au Nouveau-Brunswick et au Canada

Préparé par Manufacturiers et Exportateurs du Canada – Division du N.-B./de l'Î.-P.-É., la Chambre de commerce pour le Grand Moncton, le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, la Chambre de commerce de Fredericton, le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick et la Chambre de commerce régionale de Saint John.

Sommaire

Nous sommes un groupe de six organisations d'affaires du Nouveau-Brunswick mues par l'objectif commun de militer pour une politique rationnelle qui s'attaquera aux défis et possibilités économiques uniques auxquels fait face notre province. Ensemble, nous représentons les intérêts des entreprises de l'ensemble de la province. Nous nous passionnons pour la redynamisation de l'économie du Nouveau-Brunswick pendant le rétablissement suivant la pandémie de COVID-19. Le Canada atlantique accusait déjà du retard par rapport au reste du pays au chapitre de la croissance; il faut donc concerter les efforts pour modifier notre trajectoire future.

Pour mettre le Nouveau-Brunswick sur un pied d'égalité avec les autres provinces et assurer sa compétitivité à l'échelle du pays, le gouvernement fédéral doit prioriser la compétitivité et l'équité pour notre province. Une politique conçue pour atteindre la compétitivité et l'équité dans notre province s'avère essentielle à la réussite. Pour y arriver, le gouvernement fédéral doit :

- adopter une optique de politique régionale pour traiter des difficultés uniques pour chaque région, et envisager des engagements de plateforme propres au Canada atlantique;
- offrir des mesures incitatives, des crédits d'impôt ou des programmes de financement pour aider les PME à assumer les coûts de la décarbonisation et de la transition vers une économie verte;
- collaborer avec les provinces pour éliminer les obstacles au libre-échange.

Contexte

La COVID-19 a transformé tous les aspects de notre vie. Or, il est devenu de plus en plus clair que le fondement de la plupart des problèmes liés aux politiques publiques qui nous attendent sont les mêmes qu'avant la pandémie, sauf qu'ils sont à présent exacerbés dans beaucoup de cas. À présent que les effets profonds des restrictions de santé publique prennent fin, il est temps de porter notre attention sur la nécessité de la croissance économique pour alimenter la reprise économique, créer de l'emploi et produire les revenus nécessaires pour financer les services gouvernementaux et rembourser la dette nationale.

Les finances gouvernementales, la capacité d'offrir des services et le développement économique sont symbiotiques et étroitement liés. C'est pourquoi nos entreprises et industries doivent se

montrer concurrentielles à l'échelle mondiale. La pandémie comme telle a également mis en lumière certaines différences régionales. Tout comme une approche universelle a été évitée dans les interventions de santé publique fédérales, l'élaboration de politiques axées sur la reprise doit tenir compte des réalités régionales.

Nous employons le terme « compétitivité » de façon générale pour faire référence au milieu dans lequel les entreprises œuvrent, y compris les coûts, la bureaucratie, les infrastructures et, de toute évidence, les restrictions de santé publique en lien avec la COVID-19 et les programmes de soutien gouvernementaux connexes.

Pour le Nouveau-Brunswick et le Canada atlantique en général, l'équité nécessitera que le gouvernement fédéral élabore des politiques adaptées aux réalités actuelles de notre économie, de notre géographie et de notre population, ainsi que des difficultés qui sont souvent différentes de celles des régions urbaines plus peuplées du pays. Le Canada est un grand pays comptant de nombreuses régions diverses et distinctes; cette réalité est déjà reconnue par des organisations comme l'APECA et des programmes comme le PPICA. Il s'agit là de réussites régionales, et nous pouvons continuer de développer ces modèles. Le potentiel de croissance est immense ici, mais il est injuste et nuisible à la croissance d'appliquer des politiques centrées sur Ottawa qui reflètent mal notre démographie et notre économie.

Les politiques sur la santé et les changements climatiques sont deux exemples de politiques fédérales qui, si elles étaient appliquées de façon régionale, présenteraient d'immenses répercussions positives sur notre économie.

Recommandations

La régionalité comme priorité politique

Toutes les régions du Canada sont différentes. Le gouvernement fédéral l'a reconnu dans certains de ses programmes au cours des dernières années, y compris en ce qui a trait aux changements climatiques et aux garderies, des domaines pour lesquels les gouvernements provinciaux ont pu se servir des fonds fédéraux pour élaborer leurs propres programmes qui correspondent à leur situation unique.

Les décideurs politiques ont réalisé que les politiques peuvent présenter différentes répercussions sur certaines populations. Ainsi, le gouvernement fédéral a commencé à mener des analyses fondées sur le sexe pour éviter qu'une certaine initiative politique ne nuise à un sexe plus qu'à un autre, par inadvertance. Le gouvernement fédéral a maintenant fait un pas vers l'avant avec l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+), qui explore des facteurs comme la race, l'ethnicité, la religion, l'âge et les handicaps physiques ou mentaux, en plus du sexe.

Le climat, la composition de l'économie, le taux d'urbanisation, la démographie, etc., varient beaucoup d'une région à l'autre du pays. Tenir compte des répercussions dans différentes régions ainsi que de ces autres facteurs pourrait améliorer la qualité des politiques fédérales.

Dans le même ordre d'idées, nous encourageons les partis politiques canadiens à envisager une plateforme ou des engagements propres au Canada atlantique qui tiennent compte des difficultés, des besoins et des caractéristiques uniques de la région.

Mesures incitatives pour la transition verte

L'application de la Norme sur les combustibles propres de façon uniforme à l'échelle du pays aura de sérieuses répercussions sur les entreprises et les résidents du Nouveau-Brunswick, mais n'ajoutera que très peu de valeur à nos résultats déjà positifs de réduction du carbone. Cela ne signifie pas pour autant que le Nouveau-Brunswick n'est pas en faveur de la Norme sur les combustibles propres. Nous constatons l'importance de préserver nos ressources naturelles et de bâtir un avenir vert pour les prochaines générations. Or, nous demandons que cet avenir soit bâti en tenant compte des restrictions économiques du Canada atlantique et du Nouveau-Brunswick.

Sous sa forme actuelle, il est estimé que la Norme sur les combustibles propres aura des effets injustes sur l'économie, sur les entreprises et sur les résidents du Nouveau-Brunswick. Le plan actuel ne tient pas suffisamment compte des différences régionales et alourdit le fardeau du Nouveau-Brunswick, dont la population est plus petite et qui compte davantage de régions rurales que la plupart des provinces. Avec moins d'options de transport, même dans nos régions urbaines, notre capacité de réduire davantage les émissions de carbone en changeant nos habitudes est limitée.

L'Atlantica Center for Energy a récemment présenté à Environnement et Changements climatiques Canada (ECCC) un document analysant les effets de la Norme sur les combustibles propres sur les provinces de l'Atlantique. Il a constaté que le Canada atlantique est déjà chef de file au pays sur le plan de la réduction des gaz à effet de serre et que les cibles de 2030 sont déjà atteintes ou le seront sans problème. De plus, notre région est la seule qui dépend exclusivement du prix réglementé du gaz en raison de nos hivers froids.

La Norme sur les combustibles propres est problématique quant aux infrastructures et aux industries, deux domaines déjà mal en point en raison de la pandémie de COVID-19.

Les entreprises du Nouveau-Brunswick et du Canada sont confrontées à des investissements sans précédent pour la transition verte. Ces investissements mettront le Canada sur la voie de la croissance verte et d'une meilleure compétitivité dans l'économie verte. Pourtant, beaucoup d'entreprises ne survivront pas à cette transition en raison des investissements colossaux requis. Voilà pourquoi la Chambre de commerce du Canada recommande dans sa plateforme que les petites entreprises élaborent une stratégie afin que les PME de rue principale bénéficient de

mesures incitatives et d'occasions de prendre part au plan du Canada pour atteindre la neutralité carbone. Le gouvernement du Canada doit appuyer les petites et moyennes entreprises pour les investissements requis dans le cadre de la transition verte, que ce soit par un crédit d'impôt à l'investissement pour une économie verte, un programme de financement à cet effet ou d'autres mesures incitatives.

Libre-échange interprovincial

En 2019, Trevor Tombe, économiste de l'Université de Calgary, a estimé que les obstacles administratifs au commerce de marchandises entre provinces coûtent au pays l'équivalent de 3,8 % de son PIB annuel³. De plus, Stephen Poloz, gouverneur de la Banque du Canada, a estimé que l'élimination de ces obstacles produirait 2 000 \$ de nouveau revenu par personne et environ 20 milliards de dollars supplémentaires en recettes fiscales annuelles.

Les provinces ont fait des efforts pour régler ces enjeux en adoptant des ententes régionalisées. Bien que ces ententes présentaient souvent un cadre de travail pour discussion, leur caractère trop général gênait la gestion efficace des préoccupations. Dans un effort de rectifier la situation et de régler d'autres discordances réglementaires, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont signé l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) en avril 2017. Cet accord propose des mesures d'allègement progressives pour certains domaines comme l'approvisionnement, mais une bonne partie du document de 300 pages est consacré aux exemptions, créant des options de refus pour beaucoup de dossiers essentiels. De nombreuses préoccupations réglementaires persistantes se trouvent à l'extérieur de la portée visée par l'ALEC.

Nous recommandons au gouvernement fédéral de mener un examen complet de l'ALEC pour continuer d'éliminer les obstacles au commerce, à l'investissement et à la mobilité de la main-d'œuvre. Selon l'analyse d'Alvarez, Krznar et Tombe pour le Fonds monétaire international en 2019 et notre modèle de prévision national, l'élimination des obstacles non géographiques au commerce pourrait se traduire par une hausse initiale de 3,8 % (ou 80 milliards de dollars) du PIB du Canada.

Les effets sur le PIB varient par province, mais les avantages seraient considérables dans les petites provinces comme le Nouveau-Brunswick. On estime une croissance de 6 % pour le Nouveau-Brunswick. La révision de cette politique aurait des répercussions positives remarquables pour la province et le pays. Il est dans l'intérêt supérieur du gouvernement fédéral de travailler avec les provinces pour éliminer les obstacles au commerce.

Conclusion

Nous croyons qu'il est absolument primordial de créer des conditions qui feront en sorte que le Nouveau-Brunswick sera traité de façon équitable et sera en mesure d'être concurrentiel. La compétitivité et l'équité dans les politiques fédérales et régionales alimenteront la croissance

économique et aideront la province et le pays à se remettre des effets de la COVID-19. Les mesures suivantes permettront d'y arriver :

- Rendre les politiques plus inclusives sur le plan régional.
- Appuyer les entreprises dans la transition verte par l'entremise de mesures incitatives.
- Éliminer les obstacles au commerce interprovincial.